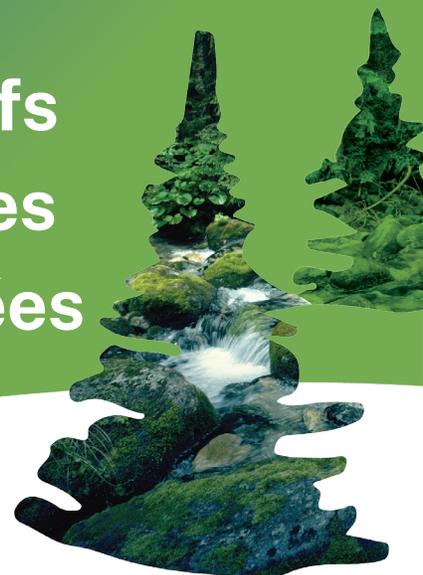


Relevés sanitaires des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées (2018-2020)



Objectif

Dresser le portrait environnemental de l'état des installations septiques [du territoire](#) et réduire la contamination diffuse provenant des installations non conformes ou déficientes

Lien avec le [PDE](#)

Objectif A.1.3 : Augmenter le nombre de fosses septiques conformes

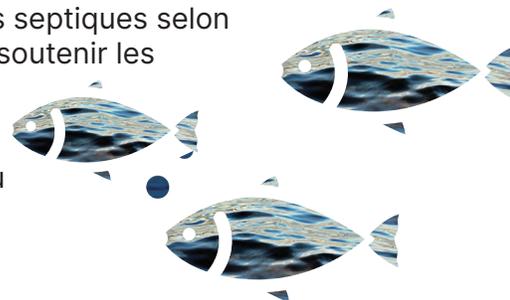
Action 6 : Dresser un portrait de l'état de conformité et du degré de nuisance des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées

Résumé

Les eaux usées non traitées représentent un risque pour la santé et l'environnement. Ces eaux peuvent être cause de nuisances et de contaminations pour l'eau potable. En effet, des pathogènes comme les coliformes fécaux ainsi que des éléments nutritifs peuvent se déverser d'un équipement non conforme. Ces contaminants peuvent également altérer la qualité des eaux de surface et favoriser l'eutrophisation des plans d'eau. Les eaux usées non traitées constituent également un contaminant au sens de la Loi sur la qualité de l'environnement. Les propriétaires ont donc l'obligation, entre autres, de s'assurer de la mise aux normes de leur installation septique par un professionnel et de la vidange régulière de celle-ci.

Au cours des dernières années, l'OBVRLY a réalisé plusieurs centaines de relevés sanitaires conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22). Ces relevés ont permis de classer les installations septiques selon leur degré de nuisance pour l'environnement. Cette démarche vise à soutenir les municipalités dans l'application du règlement Q-2, r. 2.

Cette démarche vise à soutenir les municipalités dans l'application du règlement Q-2, r. 2



Maîtres d'œuvre

Municipalités participantes :

- Saint-Sévère (2018)
- Saint-Léon-le-Grand (2018, 2019, 2020)
- Sainte-Ursule (2020)
- Sainte-Angèle-de-Prémont (2019, 2020)
- Saint-Édouard-de-Maskinongé (2019, 2020)
- Charette (2020)
- Yamachiche (2019, 2020)

Implication de l'OBVRLY

Soutien technique - [Pierre-Marc Constantin](#)

Échéancier

Avril 2018 - décembre 2020

Documents de référence

[Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées \(Q-2, r.22\)](#)

[Guide technique sur le traitement des eaux usées des résidences isolées](#)

[Guide de réalisation d'un relevé sanitaire des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées situées en bordure des lacs et des cours d'eau](#)

[Guide des bonnes pratiques destiné aux propriétaires](#)

Pour des compléments d'informations, consultez nos pages [Études et Rapports](#) et [Liens utiles](#).

Résultats

Les informations compilées dans le cadre de ce projet sont confidentielles. Pour avoir un aperçu de l'état de conformité environnementale des installations septiques septiques [du territoire](#), veuillez consulter [le Plan directeur de l'eau](#).

Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques à adopter, consultez [votre secteur d'activités](#).

